BASTIA KEDGE BUSINESS SCHOOL

MODALITES DE REGLEMENT | PROMOTION 2023

Nom, prénom de l'étudiant : ……

Date de naissance : ……

Règlement des frais de scolarité restant : 6200 €

Je soussigné(e) (Nom et prénom du payeur)

Souhaite payer les frais de scolarité de KEDGE BACHELOR BASTIA par :

☐ **Par chèque** à l'ordre de la : *CCI DE CORSE.*

☐ **Par virement global :** Sur le Compte **CCI DE CORSE** au **Crédit Agricole de la Corse** :
IBAN : FR76 1200 6000 8130 2030 8201 020 – BIC : AGRIFRPP820

Par Prélèvement automatique (Joindre un RIB si changement de coordonnées bancaires)
☐ En 3 fois (2 x 2067 et 1 x 2066) ☐ En 5 fois (5 x 1240€) ☐ En 10 fois (10 x 620€)

CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant devra s'acquitter d'une contribution de 95€ pour la nouvelle année auprès du CROUS, au titre de la CVEC.

Vous devez vous acquitter de cette contribution sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/ et nous fournir votre attestation d'acquittement en la téléchargeant dans votre dossier d'inscription

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

A : le :

Signature